

COUPE « LE MOT D'OR » 2002 : corrigé indicatif

1^{ère} partie :

Le correcteur privilégiera les réponses qui fournissent des néologismes suggestifs et respectant les modes de formation des mots. Il se souviendra de ce qu'écrivait le grand poète Ronsard qui acceptait « les vocables nouveaux pourvu qu'ils soient moulés et façonnés sur un patron déjà reçu du peuple ».

La qualité de la justification doit également être prise en compte.

2^{ème} partie : réponses en français

Propriétaire qui loue un bien immobilier ou un fonds de commerce	Bailleur
Assemblée élue, présidée par le maire, qui gère une commune	Conseil municipal
Excédent des dépenses sur les recettes du budget de l'État	Déficit budgétaire
Retenue opérée par un banquier sur un effet de commerce acquis avant son échéance	Escompte
Utilisation irrégulière d'un droit de propriété industrielle protégé (imitation frauduleuse d'un produit par exemple)	Contrefaçon
Compléments de salaire versés par l'employeur	Primes
Regroupement de deux ou plusieurs entreprises pour créer une entreprise nouvelle	Fusion
Catégorie de consommateurs visée par une action publicitaire	Cible
Ensemble des biens et services en provenance de l'étranger	Importations
Arrêt collectif et concerté du travail par des salariés, normalement motivé par des revendications professionnelles déterminées	Grève
Ensemble de moyens de communications utilisant une même technique (presse, affiche, télévision, radio, cinéma, internet)	Média
Somme due au créancier par le débiteur qui n'exécute pas son obligation	Dommages-intérêts
Délit pénal qui consiste à employer des moyens frauduleux pour se faire remettre des biens ou des valeurs	Escroquerie
Action d'élever une personne à un niveau de responsabilité et de rémunération supérieur	Promotion
Baisse généralisée de l'activité économique	Récession
Écoulement d'un délai qui entraîne l'acquisition ou la disparition d'un droit	Prescription
Calcul de l'impôt dû par le contribuable	Liquidation
Rupture du contrat de travail à l'initiative de l'employeur	Licenciement
Utilisation par un de ses dirigeants et à des fins personnelles des moyens financiers et matériels d'une société	Abus de biens sociaux
Voie de recours par laquelle une partie qui se croit lésée par un jugement défère le procès aux juges de degré supérieur	Appel

3^{ème} partie :

Le correcteur se référera à la terminologie officielle, lorsqu'elle existe, sans refuser les autres équivalents possibles.

Voici les définitions en français des termes proposés :

Autodidacte : personne qui s'est instruite elle-même, en dehors de toute institution de formation. Cette autoformation est souvent conduite grâce à la pratique, à partir de laquelle et pour laquelle l'autodidacte acquiert des connaissances.

Emploi : activité rétribuée d'un salarié.

Aide de caisse : employé d'un magasin en libre-service chargé d'assister la clientèle aux caisses de sortie.

Démarchage téléphonique : technique de prospection, de vente et d'enquêtes commerciales fondée sur des appels téléphoniques en nombre et ciblés.

Vendeur, vendeuse : personne dont la profession est de vendre. Employé(e) d'un magasin préposé(e) à la vente.

Technique de pointe : dernier état de la technique, tenant compte des avancées les plus récentes.

Sur le tas : sur le lieu du travail, au travail.

Vente agressive : technique de vente dont l'argument principal est l'importance supposée des avantages financiers consentis au client.

Vente à l'arraché : vente obtenue de justesse, dans la précipitation au tout dernier moment.

Barattage commercial : technique de vente qui consiste à persuader les clients fidèles de renouveler rapidement leur achat.

Chef de vente : personne qui, sous les ordres du directeur commercial, est responsable de l'action de vente par une équipe de vendeurs.

Expérience (professionnelle) : expérience acquise au cours de l'exercice d'une profession.

Mercaticien (ne) : spécialiste de la mercatique (ensemble des techniques et des actions grâce auxquelles une entreprise développe méthodiquement la vente de ses produits et de ses services en adaptant son offre aux besoins et au comportement du consommateur).

Marchandisage : ensemble des techniques permettant d'assurer le meilleur écoulement des produits par une adaptation et une présentation des marchandises tenant compte des besoins des consommateurs et de divers éléments de politique commerciale.

Magasin de discompte : magasin caractérisé par des prix bas et par un assortiment de produits restreint, présenté sommairement.

Stimuler les ventes : augmenter, activer les ventes .

Frontal ou frontale : surface visible, face au client, utilisée sur un rayonnage pour la présentation d'un produit.

Emplacement promotionnel : espace réservé dans un magasin à la promotion d'un type de produits ou d'une marque.

Prix en trompe-l'œil : prix de vente d'un produit fixé juste au-dessous du prix arrondi (9,99 € par exemple).

Conditionnement : emballage destiné à assurer la protection, la conservation et le transport d'un produit, ou encore servant à le mettre en valeur – action de conditionner.

Habillage transparent : emballage en partie transparent qui, épousant généralement la forme d'un produit, en facilite la présentation et l'identification auprès des consommateurs.

Emballage groupé : emballage contenant plusieurs articles.

Emballage à poignée : emballage muni d'une poignée de transport.

Enveloppe pelliplaquée : enveloppe plaquée comme une peau.

Dirigeant , dirigeante : responsable de haut niveau dans une entreprise.

Reconfiguration : réorganisation totale.

Méthodes : ensemble des moyens industriels mis en œuvre pour organiser une fabrication.

Étalonnage : référenciation, procédure d'évaluation par rapport à un ou plusieurs modèles reconnus.

Processus : suite ordonnée d'opérations aboutissant à un résultat industriel.

Efficace : qui produit l'effet attendu.

Renforcement d'équipe : valorisation ou accroissement du potentiel d'une équipe.

Efficacité : capacité de produire le maximum de résultats avec le minimum d'effort et de dépense.

Gestion du savoir : gestion du capital intellectuel de l'entreprise, actif immatériel constitué par l'ensemble des connaissances et du savoir-faire des salariés

Savoir-faire : habileté acquise par l'expérience, connaissance pratique.

Mentorat : fonction du mentor, cadre chargé d'améliorer les compétences et la réussite professionnelle d'un individu ou d'une équipe.

Dirigeant, dirigeante : voir ci-dessus. :

Mercatique : ensemble des techniques et des actions grâce auxquelles une entreprise développe méthodiquement la vente de ses produits et de ses services en adaptant son offre aux besoins et au comportement du consommateur.

Économie en réseau : économie dans laquelle les échanges de biens et de services s'effectuent en ligne grâce aux techniques de l'information et de la communication.

Jeune pousse : jeune entreprise innovante et dynamique, à croissance rapide.

Intermédiaire financier : banque d'investissement.

Modèle d'entreprise : schéma identifiant et combinant les paramètres qui caractérisent une entreprise du point de vue de l'organisation, du fonctionnement et de la stratégie, afin de mettre au jour les facteurs de sa rentabilité.

Commerce interentreprises : relation commerciale d'entreprise à entreprise ou entre professionnels.

Vente au grand public : vente directe aux consommateurs.

Plan de développement : document présentant un projet chiffré de développement d'une entreprise.

Tuteur d'entreprise : investisseur privé qui apporte capital et savoir-faire à de jeunes entreprises innovantes sans rechercher de rendement immédiat, dans une perspective de succès à terme.

Capital-risqueur : capitaliste pratiquent des investissements à risques assortis de gains potentiels élevés, consistant en prises de participations dans des entreprises œuvrant dans des techniques de pointe, sur des idées nouvelles ou sur des marchés risqués.

Capital d'amorçage : fonds alloués au lancement d'un projet pour permettre la prospection de marchés et le développement de produits ou de service.

Argent amical : soutien financier apporté pour des raisons affectives ou familiales.

Stratégie de désengagement : ensemble de dispositions permettant de définir à l'avance et de mettre en œuvre les modalités d'un désengagement ou d'un retrait.

Premier appel public à l'épargne : introduction en Bourse.

4^{ème} partie (origines étymologiques) :

Fisc :

Le mot français « fisc », qui désigne l'ensemble des administrations chargées de l'assiette, de la liquidation et du recouvrement des impôts, provient du mot latin *fiscus*, qui désignait un panier de jonc ou d'osier.

Voici ce qu'écrivait à ce sujet un auteur romain : « *Fiscus* est un panier de jonc, propre à contenir des sommes considérables d'argent. Pour exprimer la différence qui existe entre les biens de l'État et ceux des particuliers, nous employons le mot *fiscus* (panier de jonc) pour désigner le Trésor public et nous disons *loculus* (cassette), *arca* (coffre), *sacculus* (bourse) en parlant d'une fortune privée ».

En fait, le mot *fiscus* commença à être employé dans l'acception de « trésor impérial » ou « cassette impériale » lorsque les empereurs romains se mirent à pratiquer la confiscation des biens des condamnés. Le verbe « confisquer » a d'ailleurs pour étymologie *confiscare* qui signifiait « ajouter au fiscus ».

Notons qu'un diminutif de *fiscus*, *fiscella*, désignait un petit panier qui servait à égoutter les fromages frais et se retrouve dans le mot français « faisselle »...

Prix :

Le mot français « prix » vient du mot latin *pretium*, qui avait la même acception de « valeur d'une chose » ou « prix ». Il signifiait aussi « salaire », « récompense », « argent »... Le verbe latin correspondant, *pretiare*, est devenu en français « priser » (estimer, évaluer, mettre un prix à), qu'on retrouve dans les expressions : priser un ouvrage, marchandise très prisée, prisée d'un inventaire de succession, commissaire-priseur, mépriser, mépris...

Ce verbe ne doit pas être confondu avec son homonyme utilisé dans l'expression « priser du tabac ». Celui-ci a été formé à partir du mot « prise », substantif correspondant au verbe « prendre »...

5^{ème} partie (présentation du projet) :

Le correcteur doit tenir compte à la fois de l'originalité et du réalisme du projet et de la qualité de l'exposé, notamment dans l'utilisation de la langue française.